

ACTUS!

urbanisme

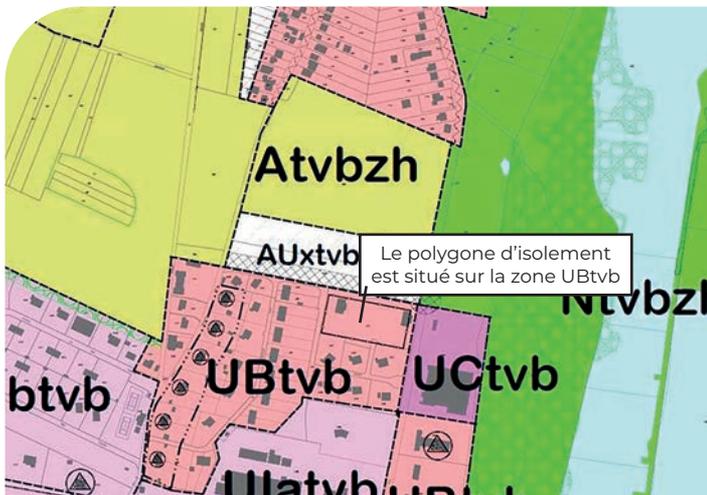
Mai 2022
vertlepetit.fr



Couverture du court de tennis

Après la rénovation des deux premiers courts de tennis en 2021, c'est au tour du 3^{ème} et dernier de se transformer.

Celui-ci va être entièrement rénové et couvert. L'objectif est de pouvoir pratiquer toute l'année, à l'abri des intempéries. Cela permettra aussi de libérer des créneaux d'utilisation du gymnase, où le club de tennis pratiquait jusqu'alors, ce qui bénéficiera à d'autres activités sportives. Les travaux devraient commencer à l'automne 2022.



Urbanisation Vert-le-Petit soumise à des règles spécifiques

La commune de Vert-le-Petit abrite, à l'est de son territoire, plusieurs sites industriels relevant du ministère de la défense. Leur présence sur notre commune génère des règles spécifiques à respecter notamment en matière d'urbanisme.

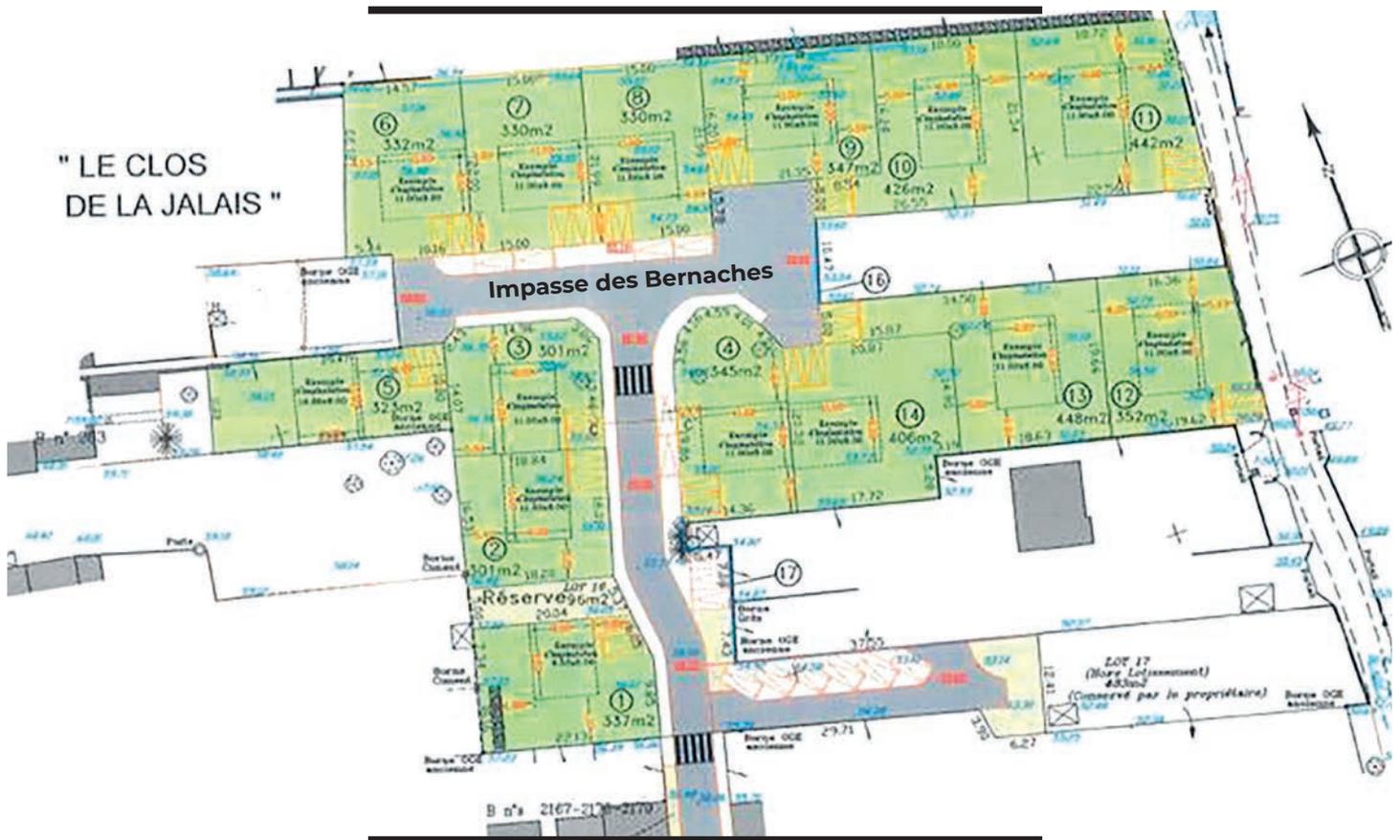
Ce site militaire est classé Seveso de par ses activités de production et de stockage de substances pouvant être dangereuses pour l'homme et pour l'environnement. Cela le soumet à une réglementation très encadrée qui vise à identifier et à prévenir les risques d'accidents.

De plus, depuis 2014, un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) a été instauré sur la commune. C'est un outil d'organisation et de réglementation de l'urbanisation autour des sites industriels à risques. Il consiste, pour chaque point du territoire jouxtant l'installation, à évaluer et à hiérarchiser le niveau de risque lié à l'activité de l'installation classée Seveso (norme européenne). Ces niveaux permettent de définir plusieurs zones chacune caractérisée par des règles d'urbanisme et sur le bâti qui lui sont propres.

Enfin, un polygone d'isolement, obligatoire autour des établissements de la défense servant à la conservation, à la manipulation ou à la fabrication des poudres et munitions, vient s'ajouter de manière complémentaire au PPRT.

Son objectif est d'assurer la sécurité des personnes et des biens extérieurs à l'établissement, de sécuriser les installations militaires et de préserver les intérêts de la défense en prenant notamment en compte les évolutions et besoins futurs. A l'intérieur de ces polygones, toute construction est soumise à autorisation du ministère des armées, qui dispose en la matière d'un pouvoir discrétionnaire pour les accepter ou les refuser.

L'ensemble de ces réglementations conduit à des exercices réguliers effectués par les pompiers et gendarmes en concertation avec la mairie et les responsables de la zone militaire. Cela explique notamment les sirènes, que l'on peut entendre parfois depuis le centre-village, qui visent à vérifier les procédures en place en cas de danger.



Notre commune comptera bientôt deux nouvelles rues

Afin de desservir les nouvelles habitations qui sont en train de sortir de terre au 1, rue du Bouchet, une voie d'accès est en création.

Le nom de cette future rue vient d'être dévoilé, celle-ci s'appellera "Impasse Doyen". Cette dénomination a été choisie en hommage à M et Mme Doyen, les anciens propriétaires du terrain. Ce sont les parents de Mme Doyen qui ont acheté le terrain durant l'entre-deux guerres et y ont fait construire une grande maison, dans laquelle elle passa toute sa vie de sa naissance en 1928 à son décès en 2019.

Durant sa jeunesse, elle rencontra Jacques Doyen avec qui elle se maria en 1980. Ce fut un participant actif à la vie de Vert-le-Petit en tant que conseiller municipal notamment. Mr Petit, leur neveu et héritier du terrain, espère maintenant que de nombreuses familles profiteront à leur tour de ce plaisant et agréable cadre de vie Vertois.

Une seconde nouvelle rue va voir le jour pour desservir le lotissement le Clos de la Jalais.

Celle-ci se nommera "Impasse des Bernaches" en référence aux nombreuses oies présentes au niveau des étangs. Concernant l'avancée des travaux, ceux-ci ont bien commencé au début du printemps comme prévu.

La phase de défrichage vient de finir, place maintenant à l'assainissement, la viabilisation avec les réseaux d'alimentation et la voirie. L'achèvement du chantier, mené par l'aménageur Citic, est prévu pour fin juillet 2022.

Par ailleurs, la municipalité a demandé à ce que la base de vie ne soit pas installée le long des clôtures des riverains rue Olympe de Gouge afin de ne pas déranger les habitants.

A terme, 14 nouvelles maisons individuelles prendront place sur ce terrain de plus de 6 000 m².



ACTUS!

La lettre d'information de Vert-le-Petit

Directrice de la publication :

Laurence Budelot

Rédaction & maquette :

Mairie de Vert-le-Petit

Adresse : 4, rue du Général Leclerc

CS 30003 - 91710 Vert-le-Petit

Mail : mairie@vertlepetit.fr

Téléphone: 01 64 93 24 02

Photos : droits réservés

Tirage : 1 350 exemplaires

Imprimé sur papier 100% recyclé.

